

Gestionnaire de patrimoine

Autres appellations

Asset manager, Gestionnaire de patrimoine, Responsable d'opérations immobilières bancaires, Responsable de patrimoine

Définition

Le gestionnaire de patrimoine intervient dans le domaine de la finance et assure la gestion des opérations financières engagées avec des marchands de biens, des investisseurs ou des acteurs issus du domaine de la promotion immobilière. Il peut cumuler cette première activité avec celle de recouvrement de créances et de gestion d'actifs immobiliers pour le compte de tiers.

Conditions générales d'exercice

Le titulaire de ce poste de Gestionnaire de patrimoine bénéficie d'une large autonomie dans la mesure où il doit prendre des décisions sur des situations à fort potentiel de risque, celles-ci engageant à la fois sa responsabilité et sa carrière. Cet emploi s'exerce en bureau et nécessite d'entretenir de bonnes relations fonctionnelles aussi bien en interne qu'en externe.

Formation et expérience

Cet emploi/métier est accessible directement à partir de formations initiales de niveau I ou II (école d'ingénieur, sciences politiques, DESS banque et finance, magistère d'économie...). Une expérience confirmée dans le secteur bancaire, associée à une formation professionnelle continue permet également d'accéder à l'emploi/métier.

Compétences de base

- Détenir de solides connaissances économiques, juridiques, fiscales et financières.
- Maîtriser les techniques de financement et de l'ingénierie immobilière.
- Gérer un portefeuille de client.
- Détecter les risques et déterminer des solutions.
- Effectuer un suivi des dossiers afin d'amoindrir les risques.

Compétences associées

- Avoir des connaissances et des relations dans le domaine du montage d'opérations immobilières.

Capacités liées à l'emploi

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Etre autonome.
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse.
- Savoir gérer une situation à risque.
- Avoir le sens de la négociation et du relationnel.
- Savoir prendre rapidement les décisions.

Spécificités

Activités exercées

- Gestion financière
- Gestion commerciale
- Gestion administrative

Responsabilités exercées

- Relations fonctionnelles en interne comme en externe.
- Encadrer une équipe de travail.

Lieu d'exercice de l'activité

- Direction régionale.
- Siège social.

Salaires (à titre indicatif)

- Asset manager (gestion d'actifs) junior : 38/48 KE
- Asset manager (gestion d'actifs) confirmé : 53/79 KE
- Gestionnaire de patrimoine confirmé : 48/64 KE